

# CONCOURS 2015

## « Ma thèse en 180 secondes »



ouvert aux doctorants  
et docteurs diplômés de l'année académique 2014-2015

[www.mt180.be](http://www.mt180.be)

version du 10.02.2015

### I - Présentation générale

#### 1. Qu'est-ce que c'est ?

Le concours **Ma thèse en 180 secondes** permet aux doctorants ou « jeunes » docteurs (diplômés au cours de l'année académique 2014-2015) de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire profane et diversifié. Chaque participant doit ainsi produire, en **trois minutes**, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* offre une occasion unique aux participants de **parfaire leurs aptitudes en communication et en vulgarisation**, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public.

#### 2. Historique

Le concours *Ma thèse en 180 secondes* est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT<sup>®</sup>) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. En 2012, les universités québécoises ont participé à un concours similaire, en langue française, à l'initiative de l'Acfas.

En 2013, pour la première fois en Europe, l'Université de Liège et l'Université de Lorraine ont organisé ce concours et deux lauréats par université ont participé à la finale internationale à Québec.

En 2014, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les doctorants et les docteurs diplômés au cours de l'année académique 2013-2014 de l'UCL, de l'ULB, de l'ULg, de l'UNamur et de l'UMons étaient invités à participer au concours.

Des sélections locales ont eu lieu au sein de chaque université et une finale interuniversitaire a été organisée à l'Université de Liège le jeudi 22 mai 2014.

Les lauréats de la finale interuniversitaire ont été invités à la finale internationale, organisée en septembre 2014 à Montréal et regroupant les lauréats des différents pays participant au concours.

### 3. Cette année ...

En 2015, les doctorants et les docteurs diplômés au cours de l'année académique 2014-2015 de l'UCL, de l'ULB, de l'ULg, de l'UMons, de l'UNamur et de l'Université Saint-Louis – Bruxelles sont invités à participer !

- A l'ULg, le concours *Ma thèse en 180 secondes* est une initiative du Conseil du Doctorat, réalisée en partenariat avec l'Administration de la Recherche, Réjouisciences et les Relations Extérieures et Communication.

Contact : Administration de la Recherche et Développement (Evelyne Favart, +32 (0)4/366 30 82, [efavart@ulg.ac.be](mailto:efavart@ulg.ac.be), <http://sciences.ulg.ac.be/mt180/>)

Des épreuves locales auront lieu au sein de chaque université pendant la semaine du Printemps des Sciences (23-29 mars 2015) et une finale interuniversitaire sera organisée par l'Université de Namur dans **le jeudi 28 mai 2015**.

Les 3 lauréats de la finale interuniversitaire seront invités à la finale internationale, organisée en automne 2015 à Paris (Sorbonne) et regroupant les lauréats des différents pays participant au concours.

## II - Critères d'admissibilité, règlement et critères d'évaluation

### 1. Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- être inscrits au **doctorat** ou avoir obtenu son doctorat durant l'année académique 2014-2015.
- présenter un état d'avancement suffisant du projet de recherche doctoral.
- s'exprimer en français.

En outre, les participants :

- s'engagent à être disponibles pour la sélection du mois de février ainsi que pour le concours local (semaine du 23 au 29 mars 2015).
- acceptent d'être filmés et que la vidéo puisse être diffusée sur Internet.

Les lauréats des concours locaux :

- s'engagent à participer à la finale interuniversitaire **le jeudi 28 mai à Namur**.

Les lauréats du concours interuniversitaire

- s'engagent à participer à la finale internationale, qui se tiendra à Paris (Sorbonne) en automne 2015 (voyage et séjour offerts – **concours le 1<sup>er</sup> octobre 2015**).

## 2. Règlement

**Les contraintes techniques sont décrites ci-dessous et s'appliquent à tous les participants, sans exception.**

### Chronométrage

#### *Chronomètre*

- Les participants ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat.
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être visible et situé en face du candidat.

#### *Déroulement des prestations*

- L'animateur/présentateur du concours annonce le titre officiel de la thèse du participant ainsi que le titre de la thèse vulgarisé. Il peut en outre présenter brièvement le candidat.
- Le candidat doit ensuite s'assurer lui-même que la diapositive projetée est bien la sienne. Une fois cette vérification faite et quand celui-ci est prêt à commencer sa présentation, il l'indique au gardien du temps (cf. infra) par un petit signe convenu d'avance.

#### *Gardien du temps*

- Une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le candidat sans le perturber. Quand le candidat est prêt à commencer sa présentation, il l'indique au gardien du temps par un petit signe convenu d'avance. Un signal sonore indique que le chronomètre s'enclenche. Le candidat peut alors commencer sa présentation.
- Le candidat est averti quand il ne reste plus que 30 secondes pour terminer sa présentation (signal visuel). Un signal sonore très fort retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans ce cas, le participant a le choix : soit il décide de continuer sa prestation et par là même de se disqualifier pour la compétition, soit il décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition.

#### *Gestion des Interruptions*

- En aucun cas, le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s'il s'aperçoit qu'il a fait une erreur ou s'il estime qu'il n'était pas prêt), sauf en cas de problème technique majeur.
- Si un problème technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas, la clochette de départ ne tinte pas), le **président du jury doit** interrompre la compétition et le participant est autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé.
- Le participant n'est pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

## Présentation orale

- La présentation orale doit se faire **en français**.
- **Aucun accessoire** n'est autorisé : pas de pointeur laser, pas de déguisement, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.
- Le candidat a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.
- Selon le matériel disponible dans le lieu où se déroule l'événement, le candidat utilisera un micro main, un micro casque ou un micro sur pied.

## Titre vulgarisé

- Dans un souci de vulgarisation, le titre de la présentation inscrit sur la dia peut être différent du titre officiel de la thèse menée. Le **titre officiel** ainsi que le titre vulgarisé seront présents sur une diapositive de présentation et annoncés oralement par le président du jury ou par l'animateur.
- L'originalité du **titre vulgarisé de la thèse** fait l'objet d'une évaluation par le jury.

## Support visuel

### *Diapositive à fournir par le candidat*

- Les candidats **doivent** accompagner leur présentation d'**une seule diapositive, librement élaborée**, non animée, qui est projetée sur un grand écran derrière eux pendant toute la durée de leur présentation.
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français.
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé.
- La diapositive **doit être** au Format JPEG (pas PPT).
- La taille de l'image **doit être** celle d'une diapositive type *PowerPoint* (25,4cm\*19,05cm).
- La résolution **doit être** de minimum 72 dpi.
- La diapositive **doit être** nommée de la manière suivante : « nom\_prénom ».
- Si nécessaire, les candidats doivent s'assurer que les images utilisées sont libres de droit ou obtenir l'autorisation des ayants droits pour l'utilisation de ces images dans le cadre du concours (y compris pour la mise en ligne des vidéos des prestations).

### *Pour la projection*

- Toutes les diapositives seront intégrées dans un seul document qui sera projeté lors de la sélection du mois de février.
- La diapositive et le titre vulgarisé devront être envoyés au plus tard **le 18 février à 9h00** à l'adresse [doc-training@ulg.ac.be](mailto:doc-training@ulg.ac.be).
- Le candidat qui rencontrerait des **problèmes techniques** dans la réalisation de son fichier peut s'adresser à l'équipe de Réjouissances ([sciences@ulg.ac.be](mailto:sciences@ulg.ac.be) – tél. : 04/366 96 96) avant **11 février 2015**.
- Les candidats sélectionnés pour les phases suivantes du concours auront la possibilité de soumettre à chaque fois une nouvelle diapositive. Les délais d'envoi leur seront communiqués le cas échéant.
- Les candidats auront la possibilité de vérifier leur diapositive dans les heures précédant chaque phase du concours selon un horaire qui leur sera communiqué.

### 3. Jury et critères d'évaluation

Le jury sera composé de professeurs de l'ULg, de représentants de la société civile et de spécialistes de la communication et de la vulgarisation.

Il évaluera la prestation des candidats sur base des critères suivants (cf. modèle de fiche en annexe) :

#### **TALENT D'ORATEUR**

Voix claire et assurée, rythme, fluidité gestuelle, présence sur scène, interaction avec le public, ... Passion, caractère humain, raconte son expérience, ses succès, ses échecs, humour ... Suscite la curiosité du public, Lien avec l'actualité ou les besoins de la société...		/ 6
--	--	-----

#### **VULGARISATION**

Langage accessible Métaphores, exemples pertinents Pertinence de la diapositive Originalité du titre vulgarisé		/ 6
---	--	-----

#### **STRUCTURATION DE L'EXPOSE**

Exposé clair de l'objet de la thèse, Mise en contexte originale, Enchaînement judicieux des idées facilitant la compréhension du sujet		/ 6
--	--	-----

#### **COUP DE CŒUR**

Point particulièrement exceptionnel		/ 2
-------------------------------------	--	-----

#### **TOTAL**

		/ 20
--	--	------

La fiche d'évaluation comprend une photo d'identité du candidat ainsi que certaines informations sur le parcours doctoral du candidat (année de doctorat, discipline, ...).

### **III- Calendrier du concours pour l'Université de Liège**

Décembre 2013	Ouverture du Concours
21 janvier 2014 – de 13h à 14h Sart Tilman, Petits Amphis B7b, salle A4)	Séance d'information à l'intention de tous les doctorants intéressés
3 février 2014	Clôture des inscriptions et confirmation de participation
<b>24 février 2015 – de 9h à 12h, Salle académique, place du 20-Août</b>	<b>SÉLECTION</b> des participants
<b>Mercredi 25 mars 2015</b>	<b>FINALES LOCALES PENDANT LA SEMAINE DU PRINTEMPS DES SCIENCES</b>
<b>Jeudi 28 mai 2015</b>	<b>FINALE INTERUNIVERSITAIRE à NAMUR</b>
<b>Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015</b>	<b>FINALE INTERNATIONALE à Paris (Sorbonne)</b> déplacement et séjour offerts aux lauréats belges

## IV. Inscriptions

Convaincu ?

Il ne reste qu'à s'inscrire, via le formulaire en ligne disponible sur la page internet de votre Université.